



L'HONORABLE MARGARET DAWN ANDERSON, T.N.-O. L'HONORABLE PAT DUNCAN, YUKON
L'HONORABLE DENNIS PATTERSON, NUNAVUT

L'honorable Bill Morneau, C.P., député
Ministre des Finances
Envoyé par courriel à : Marion.Pilon-Cousineau@canada.ca

Le jeudi 4 juin 2020

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous vous prions instamment de bien vouloir tenir compte des réalités des entreprises du Nord dans l'élaboration de toute modification au programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Nous reconnaissons les efforts considérables déployés par les gouvernements et la fonction publique pour répondre aux besoins des Canadiens de partout au pays en cette période de pandémie et de confinement. Bien que les mesures prises soient un bon point de départ, comme nous l'avons indiqué dans notre lettre du 9 avril 2020, elles ne répondent pas entièrement aux besoins des résidents du Nord.

Les entreprises œuvrant dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut étaient déjà aux prises avec des difficultés particulières, avant la pandémie, notamment en ce qui concerne les transports saisonniers et leur dépendance à l'égard des conditions météorologiques, le réapprovisionnement des collectivités ainsi que la disponibilité limitée de travailleurs locaux qualifiés, difficultés qui se traduisent toutes par des coûts d'exploitation plus élevés. Ces problèmes ont été exacerbés par la pandémie. Les entreprises qui ne génèrent pas de revenus, comme les sociétés d'exploration minière, les petites sociétés minières, les entreprises de construction, l'industrie hôtelière saisonnière et les entreprises autochtones du secteur des ressources naturelles ne seront probablement pas en mesure de démontrer des pertes de revenus de 15 % en mars et de 30 % en avril et en mai de cette année.

C'est pourquoi nous avons accueilli favorablement l'annonce, le 15 mai 2020, que le gouvernement du Canada entend proposer des modifications législatives à la SSUC, notamment en accordant de la flexibilité pour les employés actuels qui n'étaient pas employés régulièrement au début de 2020, comme les travailleurs saisonniers.

Compte tenu des répercussions potentielles sur les entreprises du Nord, nous recommandons que, dans les modifications qu'il proposera, le gouvernement du Canada renonce au critère de 30 % de perte de revenus comme condition d'admissibilité à la SSUC pour *toutes* les entreprises du Nord touchées par les restrictions dues au confinement pendant la COVID-19.



L'HONORABLE MARGARET DAWN ANDERSON, T.N.-O. L'HONORABLE PAT DUNCAN, YUKON
L'HONORABLE DENNIS PATTERSON, NUNAVUT

Grâce à la mobilisation des intervenants concernés, nous avons appris que cette recommandation, présentée initialement par la Chambre de commerce de Yellowknife, est largement approuvée par divers secteurs dans le Nord, ainsi que par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le député des Territoires du Nord-Ouest Michael McLeod, la NWT & Nunavut Construction Association et la NWT & Nunavut and Yukon Chambers of Mines.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez aux besoins particuliers des entreprises du Nord et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sén. Margaret Dawn Anderson

Sén. Pat Duncan

Sén. Dennis Patterson

cc :

L'honorable Dan Vandal, C.P., député, ministre des Affaires du Nord

L'honorable Mona Fortier, C.P., députée, ministre associée des Finances

L'honorable Mélanie Jolie, C.P., députée, ministre du Développement économique et des Langues officielles

L'honorable Patricia Bovey, sénatrice, Manitoba

L'honorable Caroline Cochrane, députée, première ministre, Territoires du Nord-Ouest

L'honorable Joe Savikataaq, député, premier ministre, Nunavut

L'honorable Sandy Silver, député, premier ministre du Yukon

M. Larry Bagnell, député, Yukon

M. Michael McLeod, député, Territoires du Nord-Ouest

M^{me} Mumilaaq Qaqqaq, députée, Nunavut